« qui a perdu la vue et qui a beaucoup d'enfants ». (1) Ce fut alors que Denis se transporta à la Haute-Ville.

Par sa femme (2) il acheta, le 1<sup>er</sup> septembre 1680, de Sieur Poirier, « capitaine de la milice des Habitants de la Côte Sainte-Geneviève et lieur circomvoisins, » un emplacement avec une maison bâtie dessus, sur la rue Saint-Louis, attenante au terrain de la sénéchaussée. (3) Dans les premiers mois de l'année suivante, (4) Frontenac et Duchesneau concédèrent à Denis et à sa femme, par provisions sujettes au placet royal, le terrain même de la sénéchaussée (5) « pour contribuer à l'augmentation et décoration de cette ville (6) et en considération du longtemps que les dits Sieur et dam<sup>11e</sup> Denis sont en ce païs où ils ont apporté et consummé beaucoup de bien en établissements et diverses entreprises, ès nom aussi de la nombreuse famille dont ils se

\*\*

ire

ait,

nts

ine

er,

ice

nc

en

3),

(4)

on-

dit

ié-

1'11

re-

lui

le

la

nis.

<sup>(1)</sup> Corresp, gén., fol. 8, vol. 5 (Rap. des Arch., 1885, p. xxxvIII). Cf. Registres de la Prevôté, 14 avril 1691, où il est dit que Pierre Denis a perdu la vue depuis environ 13 ans : la donation de Damlle Denis en faveur de l'hospice des Récollets, 11 may 1691 (greffe de Genafle), et la déclaration testamentaire de Pierre Denis, 26 juillet 1707, Greffe de Genafle), où Denis déclare ne savoir pas signer à cause de la privation de sa vue, qu'il a entièrement perdue.

<sup>(2)</sup> Désormais Pierre Denis ne paraît plus devant notaire que par sa femme et procuratrice.

<sup>(3)</sup> Greffe de Becquet.

<sup>(4)</sup> Mémoire intitulé: Eclaircissement nécessaire pour l'establissement d'un hospice que sa Majesté nous a accordé à la Haute-Ville de Québec, par un Récollet, (Sixte le Tac, Hist. chron., Appendices, p. 207).

<sup>(5)</sup> L'original sur parchemin de la concession (nous n'en compaissons pas de copie existante) est au Fonds Buby, Université Laval, Montréal. Il y manque la fin, où on lirait la date et les signatures. Nous ne saurions donner d'indications plus précises à ceux qui voudraient voir cette pièce, ou toute autre pièce du Fonds Baby. Ce fonds se compose, en bloc, d'environ 80 in-folio et 50 in-quarto de documents originaux (pas tous du temps de Frontenac!). Aucune classification, sauf un nom de famille (Argenteuil, Gaspé, etc. etc.) au dos de certains recueils. Nous avons, par un labeur acharné de 3 semaines et de 8 heures par jour, pendant les dernières canicules, passé en revue la plupart des pièces de cette immense collection. Nous y avons fait la découverte importante... d'une qualité insoupçonnée en nous: une hérosque constance!

<sup>(6)</sup> On sait que ce fut l'un des projets de Frontenac dès 1672, et comment il mena rondement la besogne : alignement des rues de la Haute-ville, ouverture de rues nouvelles, etc.